



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification du pouvoir adjudicateur : Commune

2. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Ville de Colmar – Service Maintenance - Hôtel de Ville - 1 place de la Mairie, BP 50528 – 68021 COLMAR CEDEX – Téléphone 03 89 20 68 68– Télécopie 03 89 20 68 66

Site Internet de téléchargement du dossier : <http://www.colmar.fr>, lien marchés publics

3. Objet du marché : Bâtiment de la MANNE – 23, rue du Galtz à Colmar - Travaux de réfection de la toiture (charpente, couverture et zinguerie). Lot unique

Les variantes ne sont pas autorisées

6. Délai prévisionnel d'exécution : du 10 mai au 10 septembre 2010

7. Conditions relatives au marché :

7.1. Cautions et garanties exigées : il est prévu une retenue de garantie de 5% du montant du marché, augmenté le cas échéant du montant des avenants. Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

7.2. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement par ressources propres. Paiement par virement dans un délai maximum de 35 jours. Application des articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics.

7.3. En cas de groupement d'entreprises, la forme imposée après attribution est le groupement solidaire.

7.4. Tous les documents doivent être rédigés en langue française

8. Conditions générales de participation : chaque candidat devra fournir :

➤ Lettre de candidature (DC4) et habilitation du mandataire par ses co-traitants, complétée, datée et signée.

➤ Déclaration du candidat (DC5), complétée, datée et signée.

Ces deux formulaires sont disponibles sur www.minefe.gouv.fr, thème marchés publics

➤ Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement,

➤ Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années,

➤ Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

➤ Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

9. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères mentionnés dans le règlement de consultation.

10. Type de procédure : Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

11. Conditions de délai :

11.1. Date limite de réception des offres : 06 avril 2010 à 12 heures.

11.2. Délai de validité des offres : quatre vingt-dix jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. Autres renseignements :

12.1. Renseignements :

Ville de Colmar – Service Maintenance –

M. MUNCH, tel : 03 89 20 68 68 poste 1565 , philippe.munch@ville-colmar.com

12.2. Le dossier de consultation est téléchargeable à partir du lien « Marchés Publics » du site <http://www.colmar.fr> (colonne de droite sur la page d'accueil). Il est également disponible gratuitement sur demande écrite préalable envoyée par fax ou mail à l'adresse suivante : Mairie de Colmar, Service Maintenance – cf coordonnées supra

12.3. Remise des offres par LR/AR ou dépôt contre récépissé à la Mairie de Colmar, Service Maintenance. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

12.4. Unité monétaire utilisée : l'Euro

12.5. Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31 av de la Paix, 67000 Strasbourg, Tel : 03.88.21.23.23, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr - Fax : 03.88.36.44.66.

13. Date d'envoi de l'avis à la publication : 12 mars 2010.